



HAL
open science

De l'expression de la localisation à l'expression de la relation d'appartenance : le quasi-verbe and “ avoir ” en Arabe algérien

Aziza Boucherit

► To cite this version:

Aziza Boucherit. De l'expression de la localisation à l'expression de la relation d'appartenance : le quasi-verbe and “ avoir ” en Arabe algérien. Guram Chikovani; Zviad Tskhvediani. Studies on Arabic Dialectology and Sociolinguistics. Proceedings of the 13th International Conference of AIDA, June 10-13, 2019, Akaki Tsereteli State University; ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DIALECTOLOGIE ARABE (AIDA), pp.52-60, 2022, 978-9941-495-52-6. hal-04076887

HAL Id: hal-04076887

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04076887v1>

Submitted on 30 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE L'EXPRESSION DE LA LOCALISATION À L'EXPRESSION DE LA RELATION D'APPARTENANCE : LE QUASI-VERBE *ʕand* “AVOIR” EN ARABE ALGÉRIEN

Aziza BOUCHERIT

Université Paris Cité & CNRS/Paris Nanterre (MoDyCo, UMR 7114)

Résumé : Dans cette présentation, nous considérons que la construction prédicative fondée sur la préposition locative *ʕand* “chez, auprès de”, pour exprimer le “verbe avoir” (*ʕand-pr.suf.*) en arabe algérien découle de l'évolution sémantique qui conduit de la notion de locatif à celle d'appartenance et aboutit, sur le plan syntaxique, au changement de catégorie (*préposition* → *quasi-verbe*) et de fonction (*relateur* → *prédicat*).

Les deux premières parties sont consacrées aux emplois de *ʕand* en tant que relateur exprimant la localisation et de ceux où il est utilisé comme quasi-verbe exprimant le “verbe avoir”. La troisième partie traite du passage de la notion de localisation à celle d'appartenance et de son corollaire, le passage de la fonction syntaxique de relateur à celle de prédicat.

Mots clefs : arabe algérien, préposition, quasi-verbe, localisation, relation spatiale, relation d'appartenance, catégorisation, verbalisation, grammaticalisation.

Introduction

En arabe algérien, comme dans plusieurs dialectes arabes, les prépositions locatives, *ʕand* “chez, auprès de”, *fi* “dans”, combinées à des pronoms personnels suffixés servent de prédicat de phrases nominales ; la construction syntaxique ainsi formée rend alors diverses manifestations du “verbe avoir”. Fonctionnant comme des verbes au plan syntaxique en ce qu'elles assurent la fonction prédicative, ces constructions s'en distinguent au plan sémantique en ce qu'elles ne prennent pas en charge l'opposition aspectuelle ; cependant, comme les verbes, certaines d'entre elles combinées au verbe *kan* “être, exister”, utilisé comme auxiliaire, prennent en charge la distinction temporelle passé/futur. Verbe incomplet donc, d'où le terme de *quasi-verbe* désignant ce type de prédicat de phrase nominale (David Cohen 1984 : 584).

L'étude de ces constructions prédicatives ne vise pas ici à démontrer que la “verbalisation”¹ des prépositions locatives est un développement de la “phrase

1. Dans les langues à opposition verbo-nominale, le verbe est caractérisé à la fois par sa fonction et par sa forme (fonction verbale et forme verbale chez Benveniste (1966a : 154) ; sur cette distinction et l'ambiguïté posée par l'emploi de fonction verbale et non de fonction prédicative voir Boucherit 2002 : 72-74). En se “verbalisant” ces prépositions sont assimilées au verbe sur le plan syntaxique et en ont un ou des traits (notamment conjugaison, marquage temporel). La “verbalisation” est à envisager comme « l'aboutissement d'un processus par lequel des prédicats nominaux, en se chargeant de marques diverses, ont fini par constituer une nouvelle conjugaison. Ce processus se révèle ... sous des formes différentes qui apparaissent, selon le nombre de traits qu'elles partagent avec le verbe, comme autant de

nominale pure” (Meillet 1964 : 360), c’est-à-dire de la phrase nominale à deux termes, sans copule – cela a été clairement démontré pour les langues sémitiques par David Cohen (1975, 1984). Mon propos est de montrer que ce sont les propriétés sémantiques des prépositions et la relation spatiale qu’entretiennent les entités situées par ces prépositions qui conduisent de la notion de locatif à celle d’appartenance.

Partant des travaux sur l’expression des relations spatiales dans les langues et du rôle qu’y jouent les prépositions (Derville-Bastuji), ma démarche a été de rapprocher les constructions caractérisant des relations locatives de celles caractérisant des relations d’appartenance en présupposant l’existence de traits sémantiques communs susceptibles d’expliquer le passage d’une notion à l’autre et en adoptant l’approche *fonctionnelle* (« dans le sens d’utilitaire ») théorisée par Vandeloise (1986 : 22)². Dans cette perspective, outre les propriétés sémantiques des prépositions, la relation spatiale est envisagée comme une relation entre une entité (la *cible*) et une autre (le *site*) lui servant de *repère*³. La préposition spatiale caractérise donc une relation entre le *site*, dont la position est connue des interlocuteurs, et la *cible*, dont la position est définie par rapport à celle du *site*, dans un cadre de référence délimité par une situation de communication donnée. Dans la même perspective, la relation d’appartenance est envisagée comme une relation entre deux entités, l’*annexé* et l’*annexant*, respectivement assimilées à la *cible* et au *site* ; le cadre de référence étant délimité par la “sphère personnelle”⁴ de l’*annexant* qui considère l’*annexé* comme un élément relevant de “sa sphère” – sphère dans laquelle « les choses [sont] conçues non comme possédées par l’individu, mais comme faisant partie de son être » (Forel : 183), d’où l’emploi des termes *annexant/annexé* plutôt que ceux de *possesseur/possédé* puisque la “possession” ne détermine pas nécessairement la relation entre les deux entités.

Des deux prépositions locatives (*ʕand* “chez, auprès de”, *fi* “dans”) utilisées en arabe algérien dans des constructions prädicatives comme quasi-verbe pour rendre diverses manifestations du “verbe avoir”, *ʕand-* est celle qui est le plus communément utilisé pour exprimer la relation d’appartenance dont il est question dans cet article. Pour

degrés de “verbalisation”» (Cohen 1975 : 89). Sur ce processus dans les langues sémitiques voir Cohen 1984, notamment chapitres 3 et 6.

2. Pour Vandeloise la description et la définition des prépositions spatiales ne relèvent pas seulement de la géométrie ou de la logique (son premier chapitre s’intitule d’ailleurs : « Au-delà des descriptions géométrique et logique de l’espace : une description fonctionnelle », 1986 : 11) ; il se propose « de décrire les mots spatiaux par rapport à des concepts fonctionnels liés à la connaissance extra-linguistique de l’espace que partagent les locuteurs d’une même langue (1986 : 22). Il ne s’agit pas d’expliquer « les termes spatiaux par des concepts formels indépendants du contexte (distance, dimensionnalité, etc.) », mais de tenir compte de « facteurs non spatiaux déterminés par le contexte et les circonstances dans lesquelles les objets localisés sont ou seront utilisés » (1986 : 31).

3. Les termes *site* (pour l’entité de référence, repère) et *cible* (pour l’entité à localiser) sont empruntés à Vandeloise ; ceux d’*annexant* et d’*annexé* qui suivent le sont à Creissels (1996).

4. Cette notion a été proposée par Bally (1926) pour décrire les différents procédés (entre autres : emploi du moyen, du datif, création de verbes “avoir”) par lesquels des langues indo-européennes expriment le lien qui lie un individu à des entités (êtres ou objets) qui constituent ce qu’il a appelé “sphère personnelle”. D’extension variable selon les langues, cette sphère « s’organise autour de trois ensembles prototypiques de relations permettant de repérer une entité dans lesquelles le repère est constitué par un individu humain : la relation d’un individu aux parties de son corps ; la relation d’un individu aux autres individus auxquels il est apparenté ; la relation d’un individu aux objets dont il a l’usage de façon relativement permanente » (Creissels 2009 : 433).

commencer je récapitulerai ses emplois en tant que relateur exprimant la localisation, puis ceux où *ʕand-* est utilisé comme quasi-verbe rendant le “verbe avoir”. Pour finir, je discuterai du passage de la notion de localisation à celle d’appartenance et de son corollaire, le passage de la fonction de relateur à celle de prédicat. Auparavant, un exemple illustrera les emplois de *ʕand* dans les deux fonctions⁵ qui viennent d’être indiquées⁶.

- (1) *hābanniyya, rāḥ ʔšra sabb ʔmšāṭ w ʔl-gūl ʕand-u sbaʕ rēṣān.
ḥatta ḡa lī-ha dāk ʔl-gūl šāb bū-ha ʕand-ha*
Alors, il alla acheter sept cardeuses, car l’ogre avait [**ʕand-u : avoir-3.SUJ.M**] sept têtes.
Lorsque l’ogre vint **chez elle** [**ʕand-ha : avoir-3.OBJ.F**], il trouva le père à la maison.
(Contes d’Algérie : 152)⁷.

1. LOCATIF SPATIO-TEMPOREL → RELATEUR

Locatif spatial

Comme toutes les prépositions spatiales *ʕand* permet de situer une entité à localiser (la *cible*) par rapport à une autre (le *site*) qui lui sert de repère. Dans une structure de phrase courante comme celle illustrée dans les exemples (2 à 7) la *cible*, représentée par un pronom personnel dans le syntagme prédicatif, a le rôle de sujet, le *site*, représenté par un pronom personnel ou un nom, celui d’objet et la préposition celui de relateur.

La relation entre les deux entités peut s’instaurer sur le plan *statique* ou sur le plan *dynamique*. Lorsque la *cible* et le *site* partagent une même portion d’espace, dans un rapport d’inclusion, la relation est de type statique :

- (2) *yāsken ʕand-i* Il habite chez moi
(3) *ra-ni ʕand əl-bir* Je suis au puits
(4) *ra-ni ʕand əl-ḥayit* Je suis auprès du mur

Lorsque la *cible* et le *site* ne partagent pas la même portion d’espace la relation est dynamique. Dans ce cas la phrase contient un verbe qui décrit le déplacement de la *cible* vers le *site* et c’est le sémantisme du verbe qui confère le dynamisme à la relation :

- (5) *roḥo ʕand əl-žiran* Allons chez les voisins (Boucherit 2002 : 213).

Associé à des directionnels exprimant la *destination* (*li*) ou la *provenance* (*mən*), *ʕand* forme une locution prépositive caractérisant un aspect du déplacement (point d’arrivée vs point de départ) :

- (6) *roḥ təqʕod l-ʕand-u* Va t’asseoir auprès de lui.

5. Lorsqu’il est relateur *ʕand* peut être combiné à un nom ou un pronom personnel suffixé ; lorsqu’il est quasi-verbe il est obligatoirement combiné à un pronom personnel suffixé : *ʕand-i* (1), *ʕand-ək* (2 m., f.), *ʕand-u* (3 m.), *ʕand-ha* (3 f.), *ʕand-na* (4), *ʕand-kum* (5), *ʕand-hum* (6).

6 Il ne sera pas question ici des cas où, combiné à des pronoms personnels suffixés, *ʕand-* fonctionne comme une interjection à valeur impérative de mise en garde (plus proche dans cet emploi du quasi-verbe que de la préposition) : *ʕand-ək ʕand-kum* “À toi ! À vous ! Alerte ! Attention !”, *ya ʕand-i ya ʕand-kum* “À nous deux !”, *ʕand-ək təḥorži* “Attention à toi (si) tu sors !”, *ʕand-ək tteḥ* “Prends garde de tomber”.

7. Abréviation de Boucherit Aziza & Hadj Sadok Mohamed.

- (7) *ʒa mən-ʕand hāl-u* Il est venu de chez son oncle maternel

Locatif temporel

En tant que locatif temporel *ʕand* exprime la COÏNCIDENCE dans le temps d'événements, de faits ou de circonstances qui ont lieu dans un "même" temps (absolu ou relatif). Le repère par rapport auquel se situe cette coïncidence est exprimé par un terme qui réfère au temps de manière inhérente (ex. 8 et 9) ou à un événement (ex. 10 à 13) :

- (8) *ʕand əl-ʕʕšiyya ʕad yərtah* Vers/sur le soir il commença à se reposer
- (9) *ʕand əl-lil ...* À la nuit ...
- (10) *ʕand əl-mərwah ...* Au moment du départ ...
- (11) *ʕand əl-mut ...* Au moment de la mort ...
- (12) *had-ət-təzwaq ndiru-h ʕand ət-ṭharm* Cette décoration [des planchettes coraniques] nous la faisons au moment de la circoncision (Marçais, 1956 : 516)
- (13) *ʕand ḍalik* Sur cela (sur ces entrefaites, là-dessus) ...

Par ailleurs, outre la COÏNCIDENCE TEMPORELLE, *ʕand* établit "une relation logique de consécution factuelle [...] entre deux événements ou entre un état et un événement, l'occurrence de l'un étant motivée par la manifestation ou par l'occurrence de l'autre" (Hybertie 1996 : 25). Et cette CONSECUTION, qui marque l'enchaînement des faits dans le temps, situe la relation entre les entités au plan dynamique.

En résumé

On retiendra d'abord que comme locatif spatio-temporel, les emplois spatiaux de *ʕand* sont les plus fréquents ; que dans ses emplois prépositionnels il est compatible avec un nom ou un pronom ; que sa fonction syntaxique est d'établir, dans une relation de dépendance, un lien entre deux unités. On retiendra ensuite que dans le domaine spatial la préposition indique la PROXIMITÉ de deux ou plusieurs entités dont la caractéristique est d'être incluses totalement ou partiellement dans les limites plus ou moins circonscrites d'une même portion d'espace ; que dans le domaine temporel elle marque la COÏNCIDENCE dans le temps d'événements, de faits ou de circonstances qui ont lieu dans un "même" laps temps.

Qu'il s'agisse de spatialité ou de temporalité, la préposition établit une relation entre deux entités (l'une servant de repère à l'autre) situées à l'intérieur de/dans un même espace (PROXIMITÉ) ou un "même" temps (COÏNCIDENCE). Sur le caractère statique ou dynamique de la relation des précisions, qui dépassent le cadre de cet article, seraient à apporter. Si dans les emplois spatiaux de la préposition la relation qu'elle établit peut être située sur l'un ou l'autre plan ; dans les emplois temporels, du fait de la consécution qui entraîne un déroulement des faits dans le temps, la relation se situe seulement au plan dynamique.

2. QUASI-VERBE → PRÉDICAT

Pour assumer la fonction prédicative exemplifiée ci-dessous (ex. 14 à 16) et rendre le “verbe avoir” *ʕand-* doit toujours être combiné à un pronom personnel suffixé qui, dans cette construction, a le rôle de sujet.

(14) *waḥd ʔlmra haḡḡāla ʕand-ha ulād-ha sḡār yaḥaddmu ʕī-ha*
 Une femme veuve **avoir-3.F.SUJ.** enfants-3.OBJ.F jeunes ils travaillent pour-3.OBJ.F
 Une veuve avait de jeunes enfants qui travaillaient pour la faire vivre (Contes d’Algérie : 139).

(15) ... *ʕand-u fī-ha l-āmān ʔt-tāmm*
 ... **avoir-3.M.SUJ.** en-3.OBJ.F DEF-confiance DEF-totale
 [Un homme avait pour épouse une femme] ... il avait en elle une totale confiance (*ibid.* : 133).

(16) *ḥalfət hiya tbiyyān-l-u bəlli ʕand-ha l-ḥaqq*
 Elle jura 3.F elle prouve-à-3.M.OBJ que **avoir-3.F.SUJ.** DEF-raison
 Elle jura alors de lui prouver qu’elle avait raison (*ibid.* : 136).

Par ailleurs, ces exemples montrent ce que nous indiquions en Introduction à propos du marquage temporel et aspectuel et du comportement des verbes et des quasi-verbes. Comme on le voit, dans les phrases précédentes, toutes trois extraites de contes, les faits sont situés au passé ; pourtant aucune marque n’explique cette temporalité qui résulte ici de la situation de communication et du contexte. Sans ces derniers et sans marque temporelle explicite, le quasi-verbe situe les faits au présent ; pour qu’ils soient explicitement situés dans le temps *ʕand-* doit, tout verbe, être précédé de l’auxiliaire *kan* à la conjugaison suffixale pour le passé (17) ou préfixale pour le futur (18) :

(17) *kan ʕand-i d-drahəm*
 AUX.3.M.CJ.SUF. **avoir-1.SUJ.** DEF-argent
 J’avais de l’argent.

(18) *waqt əlli tərḡa ikun ʕand-i ḡ-ḡwab*
 moment que tu reviens 3.CJ.PREF.AUX. **avoir-1.SUJ.** DEF-réponse
 Lorsque tu reviendras, j’aurai la réponse (Marçais 1956 : 294).

Inversement, pour ce qui est de l’opposition aspectuelle, *ʕand-*, comme les autres quasi-verbes, se distingue des verbes en ce qu’il ne présente pas les deux types de conjugaison (préfixale et suffixale) permettant de distinguer l’inaccompli de l’accompli.

À ces traits éloignant ou rapprochant quasi-verbe et verbe, il convient d’ajouter le type de négation⁸ employé lorsque *ʕand* est quasi-verbe et lorsqu’il est relateur. Lorsque *ʕand* est utilisé comme relateur la négation est de type non verbal :

(19) *əl-flus maši ʕand-u* Le livre NEG chez-3.M.OBJ = le livre n’est pas chez lui

Lorsqu’il est utilisé comme prédicat il est nié comme un verbe :

8. Négation portant sur un verbe : *mā-...-š(i)* ou *mā-* : *mā-tḥəl-š ... mā-nʕarf* “Il n’est pas rentré ? ... Je ne sais pas”. Négation portant sur un nominal : *maši* placé devant un pronom : *māši āna drəbt-ək* “Ce n’est pas moi (qui) t’ai frappé”, un nom : *hādik ḥālt-i, māši ḡūla* “Celle-là c’est ma tante maternelle, ce n’est pas (une) ogresse”, ou un adjectif : *hādi māši mliḥ* “ça, ce n’est pas bon”.

- (20) *ma-ʕand-i-š sdiq gut-l-ək ma-ʕand-i-š saḥbi*
Je n'ai pas (de) copain je te dis (que) **je n'ai pas** d'ami (Boucherit 2002 : 222).
- (21) *ṭwēl ʔl-ləḥya mā-ʕand-u ʕqal*
longue DEF-BARBE **NEG-avoir-3.M.SUJ.** raison / bon sens
Le barbu n'a pas de bon sens (Contes d'Algérie : 126).
- (22) *ʔr-rġāl mā-ʕand-hum ḥāġa f-ʔl-mḥārfa u mā-iḥarṛfū-š*
DEF.hommes **NEG-avoir-6.SUJ.** chose dans-DEF-conte et NEG-ils content-NEG.
Les hommes ne s'intéressent pas aux contes, ils ne content pas/ne sont pas des conteurs
(*ibid.* : 118).

Sur ce point, *ʕand-* se comporte comme d'autres prépositions *fī-* "dans", *li-* "à, pour, vers" qui, comme lui, rendent d'autres manifestations du "verbe avoir" et assument la fonction prédicative :

- (23) *fī had ʔl-makla ma-fī-ha-š ʔl-bsəl*
dans DEM. DEF.-nourriture **NEG-avoir-3.F.SUJ.** DEF-oignon
Dans ce plat, il n'y a pas d'oignon.
- (24) *ma-l-u ktər mən tlatin*
NEG-avoir-3.M.SUJ. plus de trente
Il n'a pas plus de la trentaine" (Marçais, 1956 : 592).

et il se comporte aussi comme la copule *ra-pr.suf.* qui rend "être" dans les phrases nominales et assume elle aussi une fonction prédicative dans les phrases nominales :

- (25) *ra-hu ʕand-i⁹ ma-ra-hu-š ʕand-i*
être-3.M.SUJ. chez-1.OBJ **NEG-être-3.M.SUJ.-NEG** chez-1.OBJ.
Il est chez moi. Il n'est pas chez moi.

Proche de ce fonctionnement quant à la négation, signalons encore l'existence en arabe algérien et dans d'autres dialectes arabes, d'une copule servant à nier un prédicat nominal et formée, elle aussi, de la négation verbale conjuguée au moyen de pronoms suffixes : *mā-ni-š ferḥāna, mā-hi-š ferḥāna*, "Je ne suis pas contente, elle n'est pas contente".

Ainsi, outre la fonction prédicative et le marquage temporel que *ʕand-pr.suf.* partagent avec les verbes, la négation (verbale ou non verbale) se révèle être un trait qui distingue nettement le relateur du pseudo-verbe.

En résumé

On retiendra que lorsqu'il rend le "verbe avoir" *ʕand-pr.suf.* est quasiment traité comme un verbe. Il est conjugué et nié comme un verbe et, comme un verbe, il assume la fonction prédicative ; pour autant il n'en a pas toutes les compatibilités puisqu'il ne prend pas en charge l'opposition aspectuelle. Aux plans syntaxique et sémantico-référentiel et en tant que quasi-verbe il a, comme le verbe une double fonction : une « *fonction cohésive*, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de

9. La co-occurrence de *ra-pr.suf.* et *ʕand-pr.suf.* est possible lorsque *ʕand-* comme en (26) est un relateur ; elle est exclue lorsqu'il est quasi-verbe (Voir Boucherit 2002 : 84-86).

l'énoncé [et une] *fonction assertive*, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité ... [qui] implique référence de l'énoncé à ... l'ordre de la réalité » (Benveniste 1966 : 154, italique AB). Et, en rendant le “verbe avoir” il permet « d’asserter une relation entre un individu (l’annexant) et un élément de sa sphère personnelle (l’annexé), autrement dit une relation d’appartenance » (Creissels 1996 : 148). Ainsi dans :

(26) *ʕand-i d-drahəm*
avoir-1.SUJ. DEF-argent
J’ai de l’argent”

(27) *ʕand-u fī-ha l-āmān ʔt-tāmm*
avoir-3.M.SUJ. en-3.F.OBJ. DEF-confiance DEF-complète
Il a en elle une confiance totale” (Contes d’Algérie : 133)

l’annexant, représenté par un pronom personnel suffixé en fonction sujet, a le rôle d’agent et l’annexé, représenté par un nominal/groupe nominal en fonction objet, a le rôle de patient ; et *ʕand-* en tant que prédicat permet de « poser la relation d’un individu aux objets dont il a l’usage (sans d’ailleurs forcément les posséder) » (Creissels 1996 : 148).

3. DE LA LOCALISATION À L’APPARTENANCE – DU RELATEUR AU PRÉDICAT

Pour rendre compte du passage de la notion de localisation à celle d’appartenance il faut envisager un processus de fonctionnement analogue. Dans la relation spatiale l’entité à localiser (la *cible*) est située par rapport à une autre entité qui, par le biais du locatif, lui sert de repère (le *site*) ; dans le cas de la relation d’appartenance, l’*annexant* est assimilé à un repère de type locatif avec lequel l’*annexé* est mis en relation par le biais du quasi-verbe. Il y a, en quelque sorte, une équivalence fonctionnelle entre, d’une part, l’*annexant* et le *site* et, d’autre part l’*annexé* et la *cible*. Par ailleurs, on peut aussi poser une équivalence entre l’*espace* (concret, abstrait) dans lequel le locuteur, par le biais de la préposition, indique la localisation ou le déplacement des Objets dans un cadre de référence fixé par la situation de communication ; et la *sphère personnelle* d’un individu qui, par le biais du quasi-verbe, révèle son rapport aux Objets, aussi bien ceux qu’il possède, que ceux pour lesquels il a un intérêt particulier¹⁰. Dans les deux cas, les référents sont situés par la forme utilisée (préposition/quasi-verbe) à « l’intérieur » ou à « l’extérieur » de la zone considérée (cadre de référence, sphère personnelle), construite à partir d’un point de référence : le *site* dans le premier cas, l’*annexant* dans le deuxième.

Pour ce qui est du traitement grammatical d’une préposition locative pour exprimer les relations entre un individu et un élément de sa sphère personnelle, il faut rappeler que

10. Mon but n’étant pas d’étudier la nature de ce rapport, je ne discuterai pas ici des notions “aliénable / inaliénable” qui ont donné lieu, depuis au moins un siècle (Levy-Bruhl 1916), à un grand nombre d’études sur les langues les plus diverses, dialectes arabes y compris et j’y ai modestement contribué (voir Boucherit 1997, 1999, 2014 et la petite bibliographie à laquelle je renvoie).

ce phénomène n'est pas exceptionnel dans les langues (Benveniste 1966b, Creissels 1996). Et, en effet, la "verbalisation" de la préposition, sa "grammaticalisation" pour reprendre le terme proposé en son temps (1912) par Meillet, est fréquente dans tous les dialectes arabes et dans les langues sémitiques.

Pour finir je voudrai souligner un terme. On aura sans doute relevé que tout au long de cet article j'ai tenu à conserver le terme de "verbalisation" utilisé par David Cohen (voir note 1) qui nomme plus exactement le type de "grammaticalisation" dont il est question ici, c'est-à-dire « le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical » (Meillet [1912] 1965 : 131) – passage qui a pour conséquence d'entraîner le renouvellement du système d'une langue¹¹. Et, de fait, ce que démontre parfaitement David Cohen c'est l'aboutissement d'un processus spécifique de grammaticalisation ayant profondément bouleversé le système des langues sémitiques qui l'ont développé sous des formes diverses, notamment en rendant explicite la relation prédicative, ce qu'elle n'est pas dans la phrase nominale à deux termes.

Références bibliographiques

- Bally, Charles. 1926. « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », *Festschrift Louis Gauchat*, Franz Franhauser & Jud Jakob (eds), Aarau, Sauerlander. 68-78.
- Benveniste, Émile. 1966a. « La phrase nominale », *Problèmes de linguistique générale*, Paris. 151-167 [Bulletin de la Société de linguistique, XLVI, 1950/1, n° 132].
- Benveniste, Émile, 1966b. « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques », *Problèmes de linguistique générale*, Paris. 187-207 [Bulletin de la Société de linguistique, LV, 1960].
- Boucherit, Aziza. 1997. « L'expression du rapport de dépendance. Constructions synthétique et analytique en arabe algérois », *Studi Africanisti. Serie Etiopica*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 63-67.
- Boucherit, Aziza. 1999. « Relation d'appartenance, nom de parenté et substrat berbère », *Afroasiatica Tergestina. Papers from 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics. Trieste, April 23-24, 1998*, Marcello Lamberti & Livia Tonelli (eds), Unipress, 175-186.
- Boucherit, Aziza. 2002. *L'arabe parlé à Alger. Aspects sociolinguistiques et énonciatifs*, Paris, Éditions Peeters, Paris - Louvain.
- Boucherit, Aziza. 2014. « Détermination nominale en arabe algérois. Construction synthétique ou analytique : les raisons d'un choix », *Alf lahğa wa lahğa. Proceedings of the AIDA [Association internationale de dialectologie arabe] Conference*, Olivier Durand, Angela Daiana Langone, Giuliano Mion (eds), *Neue Beihefte zur Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, Band 8, 85-101.
- Boucherit, Aziza, en collaboration avec Mohamed Hadj Sadok. 1998-1999. « Contes et petites histoires d'Algérie » (1^e partie), *Matériaux arabes et sudarabiques*, Nouvelle Série 9, Paris, CELLAS-MSH. 113-194.

11. En effet, si comme le soulignait Meillet, "l'innovation analogique" et la "grammaticalisation" sont les deux « procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales » (1965 : 130), seule « la "grammaticalisation" de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme le système. » ... « l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble du système existant » (1965 : 133).

- Cohen, David. 1975. « Phrase nominale et verbalisation en sémitique », *Mélanges linguistiques offerts à Émile Benveniste*, Paris, Société linguistique de Paris. 87-98.
- Cohen, David. 1984. *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Études de syntaxe historique*, Paris, Société de linguistique de Paris.
- Creissels, Denis, 1996. « Remarques sur l'émergence de verbes *avoir* au cours de l'histoire des langues », *Faits de langues. La relation d'appartenance*, n° 7. 149-158.
- Creissels, Denis, « *Catégorisation et grammaticalisation : la relation génitive en Afrique* », *Leçons d'Afrique* (Hommage à Gabriel Manessy), Robert Nicolaï (éd.), Paris, Peeters, 2009, 433-454.
- Dervillez-Bastuji, Jacqueline. 1982. *Structure des relations spatiales dans quelques langues naturelles. Introduction à une théorie sémantique*, Genève, Librairie Droz.
- Forel Claire, *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*, Publication du Cercle Ferdinand de Saussure VI, Genève, Droz, 2008.
- Hybertie, Charlotte. 1996. *La conséquence en français*, Paris, Ophrys, coll. Français l'essentiel.
- Lévy-Bruhl, Lucien. 1916. « L'expression de la possession dans les langues mélanésiennes », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XIX, 1916, n° 2 [1914], 96-104.
- Marçais Philippe, 1956. *Le parler arabe de Djidjelli (Nord constantinois, Algérie)*, Paris, Adrien-Maisonneuve.
- Meillet Antoine, 1965. « L'évolution des formes grammaticales », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion. 130-148 [*Rivista di scienza*, vol. XII, n° XXVI, 6, 1912].
- Meillet Antoine, 1964. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, University of Alabama Press, University, Alabama [1903, Librairie Hachette et C^{ie}].
- Vandeloise, Claude, 1986. *L'espace en français*, Paris, Seuil.